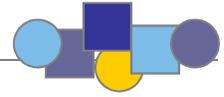




# PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Bilan 2017-2018  
Plan d'action 2018-2019





## Table des matières

INTRODUCTION.....	4
INVESTISSEMENT QUÉBEC ET SES SECTEURS D'ACTIVITÉS.....	4
Notre mission.....	4
Notre vision .....	5
Nos valeurs.....	5
Notre clientèle.....	6
Nos partenaires .....	6
Nos secteurs d'activités et ceux en tant que mandataire.....	6
Notre effectif .....	6
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU 31 MARS 2018 ....	7
Représentativité des personnes handicapées.....	7
Engagement d'Investissement Québec à réduire les obstacles.....	7
BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018 .....	8
Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires .....	8
Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet .....	9
Priorité 3 : Gestion des ressources humaines.....	10
Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service.....	11
Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés.....	12
PLAN D'ACTION 2018-2019 .....	14
Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires et mesures d'urgence .....	14
Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet .....	15
Priorité 3 : Gestion des ressources humaines.....	16
Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service.....	16
Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés.....	17
REDDITION DE COMPTES .....	19
RESPONSABLE ET COLLABORATEURS DU PLAN D'ACTION.....	19
APPROBATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION .....	19
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION.....	20
COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION .....	20



## **INTRODUCTION**

La Société est fière de présenter un plan d'action à l'égard des personnes handicapées renouvelé pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, et ce, conformément l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., chapitre E-20.1). Ce plan d'action a pour principal objectif d'éliminer ou de réduire les obstacles que pourraient rencontrer les personnes handicapées qui s'adressent à notre Société ou qui font partie de notre personnel.

### **Article 61.1**

*« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adoptent, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement ».*

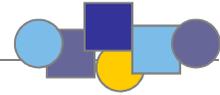
Le plan d'action d'Investissement Québec à l'égard des personnes handicapées 2018-2019 se décline en deux volets :

- Le premier volet dresse le bilan des mesures prises au cours de l'année 2017-2018 visant à éliminer ou à prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées ou les employés qui utilisent les installations et les services de la Société et vise à identifier les obstacles à prioriser à la lumière des constats établis.
- Le deuxième volet traite des mesures retenues pour l'année 2018-2019 en vue de faciliter l'intégration des personnes handicapées ou des employés au sein de l'organisation, notamment en ce qui a trait à la sécurité pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et à la mise en place de mesures visant à sensibiliser l'ensemble de nos employés en vue de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans le milieu de travail.

## **INVESTISSEMENT QUÉBEC ET SES SECTEURS D'ACTIVITÉS**

### **Notre mission**

Société d'État, Investissement Québec a pour mission de contribuer au développement économique du Québec, conformément à la politique économique du gouvernement. Elle vise à stimuler la croissance de l'investissement et à soutenir l'emploi dans toutes les régions du Québec.



Pour accomplir sa mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à compléter l'offre de ses partenaires. Conformément au mandat que lui confie le gouvernement, elle assure la conduite de la prospection d'investissements étrangers et réalise des interventions stratégiques.

## **Notre vision**

Contribuer à une économie québécoise dynamique, innovante et ouverte sur le monde.

## **Nos valeurs**

### **Les employés au cœur de notre réussite**

Notre priorité est le développement et l'épanouissement des hommes et des femmes qui ont choisi de mettre à profit leur savoir-faire et leur expertise au service de la réussite d'Investissement Québec.

Nous visons à offrir un environnement de travail stimulant, équitable et humain, où chacun a la possibilité d'atteindre son plein potentiel dans un climat de confiance.

### **L'excellence au service des clients**

Nous croyons que l'excellence et l'agilité de nos façons de faire ne sont pas une finalité en soi, mais constituent les moyens privilégiés pour satisfaire nos clients et partenaires.

Avec l'objectif ultime de transformer l'économie, nous avons le devoir de refléter le meilleur du Québec d'aujourd'hui et de demain, de montrer l'exemple pour inspirer le progrès.

### **La collaboration sans compromis**

Notre mission de développement économique est noble, nos défis ambitieux, notre environnement complexe. Comme organisation pleinement intégrée, nous devons travailler ensemble chaque jour comme une seule et grande équipe dédiée à offrir une expérience client simple et cohésive.

### **La détermination à faire la différence**

Entreprendre le virage vers l'économie de demain, faire la différence, c'est prendre des décisions qui repoussent les frontières du connu, miser sur les opportunités qui ont le potentiel de créer l'économie de demain. C'est oser pour transformer.



## **Notre clientèle**

La Société a comme principal objectif de soutenir :

- Les entreprises à tous les stades de leur développement.
- Les entreprises de l'économie sociale ou des coopératives.
- Les sociétés étrangères qui ont investi ou qui pourraient investir au Québec.

## **Nos partenaires**

Nous travaillons avec tous les partenaires d'affaires en vue de réaliser notre mission :

- Institutions financières
- Ministères et organismes gouvernementaux
- Associations régionales et sectorielles
- Organismes de l'économie sociale et coopérative

## **Nos secteurs d'activités et ceux en tant que mandataire**

### **IQ**

- Financement et investissement
- Capital de risque
- Immigrants investisseurs
- Gestion de filiales de la Société
- Ressources Québec

### **Mandataire**

- Démarchage et prospection des investissements étrangers
- Administration de diverses mesures fiscales
- Administration du fonds capital mines hydrocarbures (CMH)
- Administration des programmes du fonds du développement économique (FDE)

## **Notre effectif**

Au 31 mars 2018, Investissement Québec compte 515 employés permanents répartis à travers nos 17 centres d'affaires situés au Québec et nos 12 centres d'affaires à l'étranger.



## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER PAR RÉGION ADMINISTRATIVE AU 31 MARS 2018

RÉGION ADMINISTRATIVE	Nombre d'employés
01 — Bas-Saint-Laurent	10
02 — Saguenay-Lac-Saint-Jean	7
03 — Capitale-Nationale	120
04 — Mauricie	3
05 — Estrie	5
06 — Montréal	299
07 — Outaouais	4
08 — Abitibi-Témiscamingue	1
09 — Côte-Nord	2
12 — Chaudière-Appalaches	6
13 — Laval	17
16 — Montérégie	24
17 — Centre-du-Québec	11
Hors Québec	6
<b>TOTAL</b>	<b>515</b>

### Représentativité des personnes handicapées

Parmi nos employés, nous comptons des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi. Par le biais du formulaire de déclaration volontaire, nous avons répertorié, au 31 mars 2018, 1,0 % de nos employés comme faisant partie des personnes handicapées.

### Engagement d'Investissement Québec à réduire les obstacles

Investissement Québec adhère aux principes de diversité et d'égalité en emploi. Assujettie à la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, elle a mis sur pied en 2006 un programme visant à augmenter la représentativité de certains groupes au sein de son personnel. Au fil des ans, diverses mesures ont été mises en œuvre afin de favoriser le recrutement et l'intégration de membres des groupes actuellement sous-représentés.



## BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018

### *Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires*

**Obstacles anticipés ou identifiés** : L'accessibilité des centres d'affaires ou des postes de travail peut devenir un obstacle si elle ne répond pas aux particularités entourant les besoins propres à une personne handicapée.

Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
Effectuer, lorsque requis, les améliorations et/ou adaptations pertinentes et raisonnables dans les centres d'affaires où les employés et la clientèle handicapée pourraient avoir des besoins particuliers.	Sensibiliser les propriétaires des immeubles sur les problématiques d'accessibilité pour les personnes handicapées.	Nombre d'améliorations faites / Nombre total de demandes.	En continu.	Reconduction de la mesure.
	S'assurer que l'aménagement intérieur de nos centres d'affaires soit accessible aux personnes handicapées en fauteuil roulant ou ayant une déficience visuelle.		En continu Malgré que nous n'ayons pas reçu de demandes d'aménagement, notre ergonome est disponible pour répondre aux demandes éventuelles.	Reconduction de la mesure



**Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** L'accessibilité des documents, des services ou des mesures d'accommodement offerts au public peut faire l'objet d'une plainte si elle n'est pas adaptée afin de répondre aux besoins particuliers des personnes handicapées.

Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
Assurer un suivi des plaintes auprès de la clientèle handicapée.	<p>Offrir une ligne téléphonique sans frais accessible n'importe où au Canada et aux États-Unis.</p> <p>Répondre aux demandes de renseignements formulées par courrier électronique dans un délai maximum de 24 heures.</p> <p>Avoir accès à une information complète et à jour sur le site Internet de la Société.</p>	Nombre de suivis faits / Nombre de plaintes reçues	En 2017-2018, il n'y a pas eu de plaintes.	Abandon de la mesure, car fait partie de notre reddition de comptes
Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public ou à la clientèle dans des modes adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées.	Donner aux personnes handicapées les mêmes accès, services et informations qui sont fournis aux clients.	Nombre de documents adaptés ou rendus disponibles / Nombres de demandes	En 2017-2018, nous n'avons reçu aucune demande de documents adaptés.	Reconduction de la mesure



Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
Rendre accessible en tout temps le plan d'action 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées par le biais de notre site Internet.	Informier le grand public et les employés de la mise en place du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017-2018.	Nombre de suivis faits / Nombre de plaintes reçues	Réalisé par le dépôt de notre plan d'action sur le site internet et intranet des employés.	Abandon de la mesure, car obligation annuelle
	Sensibiliser les employés aux façons d'agir contre les préjugés et la discrimination envers les personnes handicapées.		Réalisé par des publications lors de la journée et de la semaine des personnes handicapées.	Intégration de la mesure à la priorité 5

**Priorité 3 : Gestion des ressources humaines**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les personnes handicapées représentent un faible pourcentage de l'effectif total à Investissement Québec.

Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
Favoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées en priorisant la candidature des personnes handicapées ayant participé à un processus de dotation et pour lequel leur profil correspond aux exigences de l'emploi à combler.	Sensibiliser nos gestionnaires sur les enjeux d'intégration des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi lors de la mise en place d'un processus de dotation.	Nombre de personnes handicapées recrutées / Nombre de personnes recrutées à Investissement Québec	En continu, par l'équipe d'acquisition de talents.	Reconduction de la mesure.



Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
Cibler, lors des affichages de postes, les organismes qui travaillent à intégrer des personnes handicapées sur le marché du travail.	Identifier les organismes et procéder aux affichages de postes sur leurs sites ou autres outils de communication.	Nombre d'affichages faits.	Abandonné	Abandon de la mesure dû aux exigences minimums des emplois.
Veiller à ce que les moyens d'évaluation soient adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées lors de la tenue d'un processus de dotation.	Adapter, au besoin, les moyens d'évaluations en tenant compte des limitations fonctionnelles des personnes handicapées.	Nombre d'adaptations faites / Nombre de demandes	En 2017-2018, nous n'avons reçu aucune demande d'adaptation.	Reconduction de la mesure.

**Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les besoins particuliers des personnes handicapées peuvent être omis lors d'achat ou de location de biens ou services.

Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
Inclure dans nos processus d'appel d'offres des fournisseurs dont certains de leurs employés sont des personnes handicapées, dans le respect des procédures et des règles établies.	Inclure des fournisseurs dans nos processus.	Nombre de contrats signés avec des fournisseurs qui ont à leur emploi des personnes handicapées. / Nombre de contrats signés	Non-réalisé	Modifier la mesure.



Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
		avec des fournisseurs n'ayant pas à leur emploi des personnes handicapées.		

**Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les employés de la Société peuvent avoir une méconnaissance des obstacles à la participation sociale en lien avec la réalité des personnes handicapées.

Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
Sensibiliser l'ensemble des employés à la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> .	Annonce dans l'intranet de la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> 2017.	Activité de communication effectuée.	Réalisé par la diffusion d'une actualité dans l'intranet.	Reconduction de la mesure.
Sensibiliser l'ensemble des employés lors de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> .	Annonce dans l'intranet de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> 2017.	Activité de communication effectuée.	Non réalisé.	Reconduction de la mesure.
Rendre accessible aux employés le plan d'action à l'égard des	Annonce dans l'intranet de la mise en œuvre du plan d'action 2017-2018.	Diffusion du plan d'action dans l'intranet.	Réalisé par l'accessibilité du plan d'action en	Reconduction de la mesure.



Objectifs	Mesures	Indicateurs	État de réalisation	Suites à donner
personnes handicapées par le biais de l'intranet.			tout temps sur l'intranet.	
Identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.	Identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.	Nombre d'obstacles identifiés	Abandonné	Abandon de la mesure en mettant la priorité sur la sensibilisation.



## PLAN D'ACTION 2018-2019

### Priorité 1 : Accessibilité des centres d'affaires et mesures d'urgence

**Obstacles anticipés ou identifiés** : L'accessibilité des centres d'affaires ou des postes de travail peut devenir un obstacle si elle ne répond pas aux particularités entourant les besoins propres à une personne handicapée.

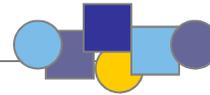
Objectifs	Mesures	Responsable	Indicateurs	Échéances
Effectuer, lorsque requis, les améliorations et/ou adaptations pertinentes et raisonnables dans les centres d'affaires où les employés et la clientèle handicapée pourraient avoir des besoins particuliers.	Sensibiliser les propriétaires des immeubles sur les problématiques d'accessibilité pour les personnes handicapées.	DET	Nombre et types de sensibilisation réalisées.	En continu
	S'assurer que l'aménagement intérieur de nos centres d'affaires et que les espaces de travail soient accessibles aux personnes handicapées.	DET DES	Nombre de modifications à l'aménagement intérieur et nombre de postes de travail adaptés suite aux recommandations.	En continu
S'assurer que les personnes handicapées et l'équipe d'évacuation connaissent la procédure et les mesures d'urgence.	Informar les personnes handicapées nouvellement embauchées de la procédure et des mesures d'urgence. Faire un rappel annuel à tous les employés.	DET	Nombre de personnes handicapées nouvellement embauchées qui sont informées et moyen utilisé. Envoie d'un courriel une fois par année.	En continu



**Priorité 2 : Accessibilité de l'information générale et du site Internet**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** L'accessibilité des documents, des services ou des mesures d'accommodement offerts au public peut faire l'objet d'une plainte si elle n'est pas adaptée afin de répondre aux besoins particuliers des personnes handicapées.

Objectifs	Mesures	Responsable	Indicateurs	Échéances
Fournir, sur demande, les documents informatifs destinés au grand public ou à la clientèle dans des modes adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées.	Donner aux personnes handicapées les mêmes accès, services et informations qui sont fournis aux clients.	DPCC	Nombre de documents adaptés ou rendus disponibles / Nombres de demandes	En continu
S'assurer de la conformité de nos sites internet et nos médias sociaux au Standard sur l'accessibilité des sites Web.	S'assurer que l'équipe responsable de nos sites internet et de nos médias sociaux connaît les standards d'accessibilité.	DPCC	Nombre et moyen de sensibilisation utilisé.	En continu



**Priorité 3 : Gestion des ressources humaines**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les personnes handicapées représentent un faible pourcentage de l'effectif total à Investissement Québec.

Objectifs	Mesures	Responsable	Indicateurs	Échéances
Favoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées en priorisant la candidature des personnes handicapées ayant participé à un processus de dotation et pour lequel leur profil correspond aux exigences de l'emploi à combler.	Sensibiliser nos gestionnaires sur les enjeux d'intégration des personnes visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi lors de la mise en place d'un processus de dotation.	DPEOAT	Nombre de gestionnaires sensibilisés lors de la prise de besoins.	En continu
	Sensibiliser l'équipe d'acquisition de talents sur les caractéristiques d'un processus d'embauche inclusif.	DPEOAT	Nombre et types d'activités de sensibilisation réalisées.	31 mars 2019
Veiller à ce que les moyens d'évaluation soient adaptés aux besoins particuliers des personnes handicapées lors de la tenue d'un processus de dotation.	Adapter, au besoin, les moyens d'évaluations en tenant compte des limitations fonctionnelles des personnes handicapées.	DPEOAT	Nombre d'adaptations effectuées	En continu

**Priorité 4 : Approvisionnement en biens et en service**

**Obstacles anticipés ou identifiés :** Les besoins particuliers des personnes handicapées peuvent être omis lors d'achat ou de location de biens ou services.



Objectifs	Mesures	Responsable	Indicateurs	Échéances
Prendre en considération, durant le processus d'approvisionnement lors de l'achat ou la location de biens et services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.	Sensibiliser l'équipe de l'environnement de travail aux achats et à l'approvisionnement accessible.	DET	Nombre de membres de l'équipe sensibilisés et moyen utilisé.	En continu

**Priorité 5 : Diffusion et sensibilisation des employés**

**Obstacles anticipés ou identifiés** : Les employés de la Société peuvent avoir une méconnaissance des enjeux, obstacles et besoins des personnes handicapées.

Objectifs	Mesures	Responsable	Indicateurs	Échéances
Sensibiliser l'ensemble des employés à la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> .	Annonce dans l'intranet de la <i>Journée internationale des personnes handicapées</i> 2018.	DPEOAT DCDO	Activité de communication effectuée.	3 décembre 2018
Sensibiliser l'ensemble des employés lors de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> . Sensibiliser les employés aux façons d'agir contre les préjugés et la discrimination envers les personnes handicapées.	Annonce dans l'intranet de la <i>Semaine québécoise des personnes handicapées</i> 2018.	DPEOAT DCDO	Activité de communication effectuée.	1 <sup>er</sup> juin 2018



<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>	<b>Responsable</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Échéances</b>
Rendre accessible aux employés le plan d'action à l'égard des personnes handicapées par le biais de l'intranet.	Annonce dans l'intranet de la mise en œuvre du plan d'action 2018-2019.	DPEOAT	Diffusion du plan d'action dans l'intranet.	31 mars 2019



## REDDITION DE COMPTES

Pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2018, Investissement Québec ne dénombre aucune plainte reçue relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

De plus, durant le même exercice, nous n'avons reçu aucune demande d'accommodement.

## RESPONSABLE ET COLLABORATEURS DU PLAN D'ACTION

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées ont été faites en collaboration avec les personnes mentionnées ci-dessous:

### ***Responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées***

Stéphanie Deschamps  
Conseillère, Rémunération globale  
[stephanie.deschamps@invest-quebec.com](mailto:stephanie.deschamps@invest-quebec.com)

### ***Collaborateurs***

Annie Pelchat  
Directrice principale, Efficacité organisationnelle et acquisition de talents  
[annie.pelchat@invest-quebec.com](mailto:annie.pelchat@invest-quebec.com)

Benoît Verdon  
Directeur, Environnement de travail  
[benoit.verdon@invest-quebec.com](mailto:benoit.verdon@invest-quebec.com)

Geneviève Bergeron  
Directrice, Stratégie numérique et moyens de communication  
[genevieve.bergeron@invest-quebec.com](mailto:genevieve.bergeron@invest-quebec.com)

## APPROBATION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019 a été approuvé le 25 mars 2019 par la vice-présidente aux talents, à la culture et aux communications organisationnelles, madame Marie Zakaïb.

Dans une perspective de développement durable, le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2018-2019 est accessible à tous les employés d'Investissement Québec par le biais de l'intranet et au grand public par le biais du site Internet de la Société. Il pourrait être fourni sur demande en format adapté.



## **MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION**

La responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées fera un suivi semestriel avec les différents responsables afin d'assurer la mise en place des mesures identifiées et avisera la vice-présidente aux ressources humaines et à l'administration de la progression du plan.

## **COORDONNÉES POUR JOINDRE UN REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION**

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à madame Stéphanie Deschamps au 514-876-9435, ou par courriel à [stephanie.deschamps@invest-quebec.com](mailto:stephanie.deschamps@invest-quebec.com).



1195, AVENUE LAVIGERIE  
BUREAU 060 QUÉBEC (QUÉBEC) G1V 4N3

600, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST  
BUREAU 1500 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4L8  
1 866 870-0437

[WWW.INVESTQUEBEC.COM](http://WWW.INVESTQUEBEC.COM)

25 mars 2019